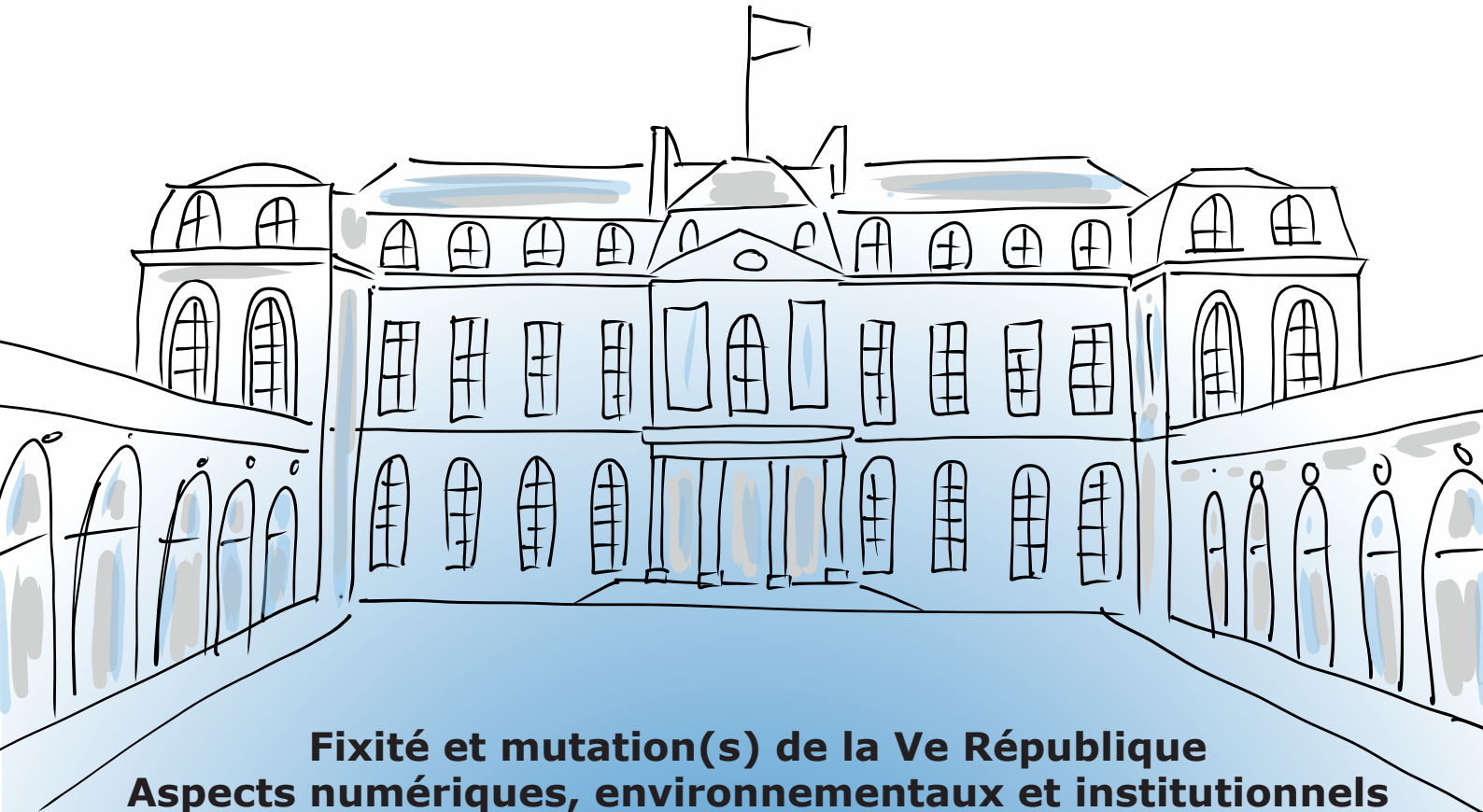




Colloque

28 février 2024

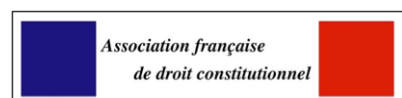


Fixité et mutation(s) de la Ve République Aspects numériques, environnementaux et institutionnels

Sous la direction scientifique de Geoffroy Herzog et Aboubacry Kebe

La Rochelle Université - Site Droit

Bâtiment Tocqueville - Amphitêâtre RIVERO
45 rue François de Vaux de Foletier à La Rochelle



Programme du colloque

Fixité et mutation(s) de la Ve République. Aspects numériques, environnementaux et institutionnels

Mercredi 28 Février

9h00 – Discours d'ouverture, **Guillaume Delalieux**, Directeur du Lithoral et Professeur en sciences de gestion à La Rochelle Université

9h15 – Propos introductifs, **Geoffroy Herzog**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges et **Aboubacry Kebe**, Enseignant-chercheur contractuel en droit public à La Rochelle Université

Première partie

Quelle prise en compte de la protection environnementale ?

*Sous la présidence d'**Agnès Michelot**, Maître de conférences HDR en droit public à La Rochelle Université, Vice-Présidente de la SFDE*

9h30 – La Charte de 2004 : mutation et fixité du droit constitutionnel environnemental, **Florian Savonitto**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3

9h45 – Les évolutions possibles des décisions du Conseil constitutionnel en matière environnementale, **Alexis Le Quinio**, Professeur de droit public à l'Université de Limoges

10h00 – L'effectivité en droit privé du droit de vivre dans un environnement sain, **Vanessa Monteillet**, Maître de conférences en droit privé, Doyen de la Faculté de Droit, Economie, Gestion de l'Université de Nîmes

10h15 – Discussion avec le public

10h30 – Pause-café

Deuxième partie

Quelles mutations sous l'effet du numérique ?

*Sous la présidence de **Julien Bonnet**, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier, Président de l'Association française de droit constitutionnel*

10h45 – Les mutations de la Constitution de la Ve République sous l'effet du numérique, **Rym Fassi-Fihri**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges

11h00 – L'évolution de la notion de liberté d'expression et son application à l'environnement numérique, **Margaux Redon**, Maître de conférences en droit privé à La Rochelle Université

11h15 – Thémis, ses yeux bandés et l'open data. Quel équilibre entre publicité de la justice et protection de la vie privée ? **Camille Bordère**, docteure en droit public à l'Université de Bordeaux, chercheuse postdoctorale au sein de la Chaire de droit public et politique comparés à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

11h30 – Discussion avec le public

12h00 – Déjeuner en salle Foletier

Troisième partie

Quelles mutations institutionnelles et démocratiques ?

1ère table-ronde

Le régime politique de la Ve République : entre fixité et mutations ?

*Sous la présidence de **Catherine Marie**, Professeur émérite de droit privé à La Rochelle Université*

14h00 – Le parlementarisme erratique de la Ve République, **Tanguy Pasquiat-Briand**, Professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay

14h15 – Le Parlement, un législateur inconstant sous la Ve République, **Basile Ridard**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Poitiers

14h30 – Le contrôle du Sénat sous la Ve République, une fonction conditionnée à sa place institutionnelle ? **Adrièle Jestin**, doctorante contractuelle à l'Université de Picardie Jules Verne

14h45 – Discussion avec le public

15h00 – Pause-café

2ème table-ronde

Quels défis territoriaux et démocratiques ?

*Sous la présidence de **Magalie Flores-Lonjou**, Maître de conférences HDR en droit public de La Rochelle Université*

15h30 – Ve République et décentralisation : consécration et résistances structurelles à une notion aux multiples facettes, **Adrien Monat**, Maître de conférences en droit public à Sciences Po Saint-Germain-En-Laye

15h45 – Une histoire constitutionnelle de l'à-venir : de nouveaux statuts pour la Corse et la Nouvelle-Calédonie, **Lucas Morinière**, Docteur en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h00 – Où en est-on de la participation citoyenne sous la Ve République ? Entre multiplication des procédures et pratique insuffisante, **Mathias Revon**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges

16h15 – Discussion avec le public

16h30 – Propos conclusifs, **Julien Bonnet**, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier, Président de l'Association française de droit constitutionnel

17h – Fin du colloque

Colloque organisé sous la direction scientifique de :

Geoffroy Herzog, Maître de conférences à l'Université de Limoges (OMIJ)

Aboubacry Kebe, Enseignant-chercheur contractuel en droit public à La Rochelle Université (LITHORAL)